

## Elections des représentants de parents d'élèves - Résultats

*Merci*



Une nouvelle fois,  
vous avez été très nombreux à nous accorder votre  
confiance lors des élections et nous en sommes très touchés.  
Un grand merci à vous tous !

Le taux de participation est encore en hausse : entre 60 et 70% suivant les écoles.  
*Soutenus par vous tous, nous continuerons à œuvrer au mieux pour nos enfants et nos écoles.*

### Vos représentants pour l'année 2016-2017 :

FLEVIEU

	Ecole élémentaire de Fléviu	Ecole maternelle de Fléviu
<b>Elus</b>	Valentine MENARD Cécile KUZMA Sylvia GONCALVES Cécile CHAN	Dominique BATTEAU Sylvia GONCALVES
<b>Suppléants</b>	Natacha BARTOLI Séverine MAISONHAUTE Florianne SERVE Catherine VIAL	Cécile KUZMA Florianne SERVE

4 sièges sur 5

2 sièges sur 3

LES PIERRES




	Ecole élémentaire des Pierres	Ecole maternelle des Pierres
<b>Elus</b>	Muriel CHAVANEL Louisa BENAKSA Sandrine VIRISSEL Marion BUSIAKIEWICZ-THOMAS Céline DUBARLE Sophie SCHNEIDER	Sophie STORCK Céline DUBARLE
<b>Suppléants</b>	Gaëlle PEROTTO Sophie STORCK Priscille TRIGNAC Alexandrine FERREIRA Valérie MATTEI Céline DUBARLE	Marion BUSIAKIEWICZ-THOMAS Gaëlle PEROTTO

6 sièges sur 9

2 sièges sur 4

## Conseils d'école

Les conseils d'école auront lieu :

-  Lundi 17 octobre pour l'école maternelle de Fléviu
-  Mardi 8 novembre pour l'école élémentaire de Fléviu
-  Lundi 7 novembre pour les deux écoles des Pierres

Nous vous rappelons que vous pourrez consulter l'intégralité des procès-verbaux rédigés suite aux conseils d'école sur notre site internet, [www.apeit.fr](http://www.apeit.fr), à la rubrique « Les conseils d'école ».

## Parcours Découverte

L'association Maison des 5 Espaces a annoncé officiellement par courrier à la Municipalité, lundi 10 octobre, qu'elle cessera son activité au 31 décembre 2016, malgré le fait qu'elle ait été choisie pour poursuivre la gestion des temps périscolaires.

En effet, après plusieurs conseils d'administration internes à l'association, et des réunions de négociations avec la Municipalité, le personnel dirigeant - conseillé par leur expert comptable - a décidé de procéder à la dissolution de l'association, au motif que cette dernière ne peut pas répondre au marché dans les conditions qui lui sont proposées.

Ce vendredi 14 octobre, la Municipalité nous a informé soumettre au vote du conseil municipal du 18 octobre, le lancement immédiat d'un marché public pour garantir l'accueil des enfants dès le 3 janvier 2017.

Ce marché concernera tous les temps périscolaires existant aujourd'hui : garderie du matin et du soir, ateliers du temps de midi, Parcours Découverte et centre de loisirs.

La décision finale, sur le choix du prestataire qui sera retenu, sera rendue publique mi-décembre. A ce jour, rien ne devrait changer, pour vous parents.

Notre priorité aujourd'hui est que les enfants soient accueillis dans les mêmes conditions, avec un maximum de stabilité. Aussi, nous avons fait savoir que, si elle est possible, l'embauche, par le futur prestataire, des animateurs exerçant déjà sur nos écoles, serait bénéfique pour tous.

Nous continuerons à déployer toute l'énergie nécessaire et à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la situation au 3 janvier redevienne stable et pérenne, dans l'intérêt de tous.